

G. BORDONARO explique que son groupe a pris l'initiative de déposer cette motion et se dit content que les partis de la majorité aient suivi le mouvement. Cette motion demande l'instauration d'une taxe sur les emplacements de parking. Vu les difficultés budgétaires, il semblait important de trouver des leviers ambitieux pour trouver de nouvelles recettes. Il est évident que cette taxe ne va tout résoudre. Cette taxe est ambitieuse car elle ne vise pas les PME, ni les familles, ni les ménages, ni les travailleurs. Nombreuse sont à Anderlecht les grandes surfaces qui disposent de places de parking. Actuellement, ces commerces ne paient pas de taxe par rapport à ces emplacements. Il faut compter environ 9.100 places de parking dans le cas. Les commerces concernés par cette proposition de taxe sont ceux disposant de plus de 10 emplacements de parking, ce qui permet de ne pas toucher les petites PME. Cette taxe représente aussi un moyen de pression pour libérer des places de parking pour les riverains. Cette proposition prévoit une réduction de la taxe sur les emplacements de parking pour les commerces qui vont aussi ouvrir leurs emplacements aux riverains. C'est donc un moyen de pression pour négocier avec les grands commerces.

L. MOSTEFA remercie le groupe « PTB » pour cette collaboration qui est une première. L'idée est effectivement de trouver des sources de revenus budgétaires. Il y a aussi une intention de ne pas toucher les petits indépendants ou les PME, mais bien de toucher les grandes entreprises et surfaces commerciales. Il est évident que ces places de parking sont inutilisées en soirée ou à des périodes creuses. L'objectif est de taxe par emplacement de parking mais il reviendra au Collège d'en fixer les détails techniques. Le Conseil se limite à baliser les principes de cette taxe.

S. MOHAMMAD confirme que le groupe « ECOLO-GROEN » se joint à la motion.

G. VANGOIDSENHOVEN aurait voulu pouvoir examiner cette motion plus tôt car il a découvert cette motion il y a très peu de temps, une motion dont les enjeux sont importants. Il souhaite savoir s'il y avait eu une évaluation des recettes escomptées. Il est dommage de ne pas en avoir fait part au groupe « MR », ce qui n'est pas la meilleure méthode. Pourrait-il donc obtenir quelques éléments d'éclaircissement sur ce qui est escompté de cette taxe ?

G. VERSTRAETEN is verbaasd door deze motie. Iedereen is vrij om te doen zoals hij wil maar hij is verbaasd door deze medewerking tussen de groep « PVDA » en de meerderheid. Hij vindt het een gemiste kans dat een deel van de oppositie niet bij de gesprekken is betrokken. Parkings belasten is een verrassend idee. Hij stelt zich de vraag hoeveel men van plan is de parking te belasten en hoeveel hoopt men eruit te halen? Dat idee om de parkings voor de bewoners open te stellen is een slimme ingreep om op die manier de parkeerdruk weg te halen van de openbare weg. Dat zou goed zijn want, inderdaad, het is spijtig dat de parkings leeg blijven op een bepaald moment van de dag of van de week. Dat is een verloren ruimte. Toch vindt hij jammer dat de publieke overheden er uitgehaald worden en dat het alleen maar de commerciële of private actoren viseert. Dat is een gemiste kans en een onderscheid dat niet per se nodig was geweest. Een aantal heel grote entiteiten zullen heel hard getroffen worden. En wat gaat er gebeuren met de toekomstige ondergrondse parking van « APCOA » bij het Dapperheidsplein? Is er een vergadering met « APCOA » al gelopen om met hen kunnen spreken en hun mening

te krijgen? We kampen al met problemen met « APCOA » voor jarenlang en nu gaan we nog een laag bovenop zetten.

Monsieur le Bourgmestre-Président pense que la sagesse de cette motion est de poser un certain nombre de questions techniques. La motion n'est pas cadenassée dans un texte trop précis car elle demande au collège de réfléchir à une proposition cadrant dans les principes énoncés. Il est donc certain que le Collège va revenir vers le Conseil, ce sera donc l'occasion pour tous les partis de prendre connaissance des textes avec suffisamment de recul. A Molenbeek, la taxe est de 75€ par emplacement. Pour Anderlecht, cela reste à affiner car des dégrèvements vont devoir être mis en place, comme la mise à disposition de ces places pour les riverains.

Monsieur le Bourgmestre-Président passe au vote de la motion.

Votent pour, les partis : « PS - Vooruit - Les Engagé.e.s », « DEFI », « ECOLO-GROEN », « PTB ».

S'abstiennent, les partis : « MR », « NVA ».

La motion est approuvée.